



résiliation forfait bloqué sfr,abus de confiance

Par **cogranne**, le **28/07/2010** à **14:08**

impossible de joindre le pérou avec mon forfait bloqué sfr contrairement à ce que le vendeur m'avait affirmé lors de la souscription de mon forfait. Je lui ai à plusieurs reprises expliqué que j'avais besoin de pouvoir communiquer vers le pérou et du pérou. Aucun problème selon ses propres termes. Or, cela a fonctionné pendant trois semaines après plus rien. Quand je suis allée vérifier d'où venait le problème on m'a dit dans cette même boutique que sfr n'avait pas de convention avec le pérou!! J'ai envoyé une demande de résiliation basé sur ce que je pense être un abus de confiance, puisque l'on m'a menti sur un service proposé. Je paye alors que je ne peux pas utiliser plainement mon abonnement. Ma demande de résiliation a été acceptée mais je dois être prélevé le 5 aout de tous les mois restants, autrement dit 21 mois. Que puis-je faire?

Merci